



2025

DÉCISION MUNICIPALE
N°2025 – 100
En date du 02 octobre 2025

Objet : Société DERATYS – renouvellement du contrat d'entretien contre les taupes du terrain en herbe de football situé rue de Rocquemont à Luzarches (95270)

Prise en application de la délibération N°2024-107 du Conseil Municipal de la commune de Luzarches en date du 5 décembre 2024, donnant délégation de pouvoir à Monsieur Le Maire dans les matières définies par l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Considérant les dommages causés par les taupes sur le terrain en herbe de football de Luzarches.

Monsieur le Maire de Luzarches,

DECIDE

Article 1^{er} : **De signer** avec la Société « DERATYS », sise 10 rue des Tournelles à Auvers sur Oise (95430), n° de SIREN : 500042189, le renouvellement du contrat d'entretien contre les taupes.

Article 2 : **De dire** que le montant total de la prestation annuelle s'élève à 2 400€ HT pour l'année 2026.

Article 3 : **De préciser** que ce montant comprend 1 passage / mois soit un total de 12 passages.

Article 4 : **De préciser** que ce contrat est conclu pour une durée d'un an, compter du 1^{er} janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2026.

Article 5 : **De dire** que ces dépenses seront imputées sur le budget principal de la commune.

Article 6 : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise - 4 boulevard de l'Hautil BP 30322, (95027) Cergy-Pontoise cedex dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application www.telerecours.fr.



Michel MANSOUX
Maire

Date de notification :

Date de transmission au représentant de l'Etat : **02 octobre 2025**

(pour les actes mentionnés à l'article L2131-2 du CGCT)

Date de publication : **03 octobre 2025**

REÇU EN PREFECTURE

Place de la Mairie - 95270 LUZARCHES - TEL : 01 30 29 54 54 - www.luzarches.fr Le **02/10/2025**

Application agréée E-legalite.com

99_AR-095-219503521-20251002-DM2025_100-